



Syndicat National CGT des Chancelleries et Services Judiciaires

Restauration : nos combats et nos revendications

C'est malheureusement pendant le confinement que beaucoup d'agents du ministère de la justice ont compris l'impact que l'action sociale pouvait avoir sur leurs conditions de vie.

Il a été très sensible pour l'accueil en crèche ou le séjour en vacances de printemps des enfants, il a été évident pour la restauration. Car se nourrir a un coût financier important.

Un des combats de la CGT

La CGT s'est battue pendant cette période pour que les agents puissent continuer à bénéficier de l'action sociale restauration pour ceux qui étaient encore en situation de travail sur site. Elle a été à l'initiative de la demande de remboursement forfaitaire des repas des agents à hauteur de 17,50 € sans que puisse être opposé la notion de résidence administrative ou familiale. Les agents ne bénéficiant pas de moyen de restauration avant la crise ne peuvent en bénéficier, ils sont donc doublement lésés. **Nous demandons qu'ils puissent également bénéficier des 17,50 €.**

La restauration est un des fers de lance des revendications de la CGT dans le domaine de l'action sociale. C'est aussi un des domaines où elle a fait avancer le plus les choses.

La circulaire du 21 décembre 2015 relative au fonctionnement des RIA (restaurants inter-administratifs) a été très largement inspirée par les travaux du syndicat en la matière. L'accessibilité dans ces restaurants des familles des agents, des retraités, le transfert de certaines charges de l'agent vers l'employeur, la pérennisation de l'outil, la fourniture d'un repas équilibré, responsable et à tarif social, tout cela est à mettre au profit de la CGT.

Beaucoup d'agents sans solution de restauration

Nous avons aussi pris en compte le fait que **beaucoup d'agents, en raison de la taille et de la dispersion des structures, étaient souvent sans moyens de restauration administrative de proximité** et que le coin de leur bureau était la seule alternative mise à disposition par l'administration.

La CGT se bat pour que les DHRAS examinent et signent des conventions avec tous les lieux possibles de restauration signalés par les agents. Ces lieux peuvent être administratifs ou privés. C'est un droit pour les agents et une obligation pour les administrations.

Nous avons aussi contribué à la mise en place de la doctrine du ministère sur la restauration sociale. Celle-ci est actée par une note d'orientation diffusée en 2019. Elle valide l'élargissement de la tarification indiciaire parisienne à l'ensemble du territoire. Ainsi, dorénavant, le reste à charge maximum des agents doit être le même partout. Elle acte l'accès à tous à la restauration par une politique volontariste de conventionnement et valide le principe d'un essai sur une partie du territoire d'un portage de repas au plus près des agents ne disposant pas d'un lieu de restauration sociale de proximité.

Ce test doit être réalisé sur le DRHAS de Lille. Il sera, à la demande de la CGT, le plus large possible, aucune piste de portage ne devant être écartée : par livraison, par la mise en place d'armoires de distribution, par réservation.

Dans d'autres DRHAS, le combat n'est pas fini car de nombreux collègues sont actuellement sans solution de restauration au travail. En l'absence de solution de restauration, nous revendiquons des titres restaurant.

Un combat pour nos retraités

Nous revendiquons aussi que nos retraités puissent avoir accès à la restauration sociale. Si c'est déjà le cas pour ceux pouvant se déplacer dans un RIA, majoritairement, ceux éloignés ou ne pouvant se déplacer n'y ont plus accès. Nous revendiquons pour eux la participation du ministère à la prise en charge de leurs repas lorsqu'un portage ou un autre service de proximité existe.

La restauration demeure un combat plus que jamais d'actualité

Avoir un repas équilibré, responsable écologiquement à un tarif social est un atout important dans l'amélioration des conditions de vie. Pour beaucoup, cela demeure un luxe, le confinement l'a démontré.

Simplement, défendre ces idées, mettre en place ces moyens, cela ne suffira pas si collectivement nous ne les utilisons pas, ne les investissons pas. C'est aussi une des leçons à tirer de ce confinement, l'administration n'hésitera pas à tronquer nos acquis si nous n'occupons pas le terrain.

Les combats sont durs, les acquis sont fragiles, vous en êtes le ciment.

Montreuil le 4 juin 2020